

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU LUNDI 05 FEVRIER 2024

Date de convocation : 22/01/2024

Date d'affichage : 22/01/2024

L'an deux mille vingt-quatre le cinq février à 18h00, les Membres du Conseil Communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Val-de-Scie – Auffay, sur convocation de Monsieur Olivier BUREAUX, Président.

Membres présents ou représentés

Guy Auger (1), Josette Avenel (1), Isabelle Barthelemy (1) (Donne procuration à Olivier LECONTE), Malvina Basire (1), Marie-France Beaucamp (1), Jean-Yves Billore-Tennah (1), Victor Boucher (1), Françoise Boudin (1), Sébastien Brunneval (1) (Donne procuration à Alain DEPREAUX), Olivier Bureaux (1), Thérèse Calais (1), Pascal Capron (1), Pascal Carpentier (1), David Chandelier (1) (Donne procuration à René HAVARD), Christian Clet (1), Sabrina Cole (1), Christophe Colombel (1) (Donne procuration à Sébastien DURAME), Jean-Luc Corniere (1), Chantal Cottereau (1), Christine Cressent (1), Blandine Das (1), Williams Delarue (1), Myriam Delaunay (1), Alain Depreaux (1), Sandrine Diologent (1) (Donne procuration à Pascal CAPRON), Sophie Dore (1), Arnaud Dubois (1), Fabrice Dubus (1), Jean-François Duclos (1), Henri Dupuis (1), Sébastien Durame (1), Denis Fauvel (1), Patrice Gille (1), Philippe Gosse (1), Olivier Halbourg (1), Albert Hatchuel (1), René Havard (1), Catherine HEMERYCK (1), Monique Houssaye (1), Frédéric Jobit (1), Jacques Lagnel (1), Dominique Laplace (1) (Donne procuration à Jean-Marie TABESSE), Sylvain Lasnon (1), Guy Le Verdier (1), Jean-Claude Leuret (1), Christine LECLERC (1), Olivier Leconte (1), Didier Ledrait (1), Philippe Lefebvre (1), Edouard Leforestier (1), Nicolas Leforestier (1), Séverine Lemoine (1), Eric Lerond (1), Christophe Leroy (1), Marie-Christine Levavasseur (1), Claudine Malvault (1), Christophe MARET (1), Stéphane Masse (1), Joseph Maussion (1), Aline Morel (1), Bernard Pade (1), Gilles Paumier (1), Marc Petit (1), Claude Pit (1), Denis Quesnay (1), Mickaël Quibel (1), Marinette Raillot (1) (Donne procuration à Gilles PAUMIER), Alain Ratieville (1), Vincent Renoux (1), François Roger (1), Hervé Rolland (1), Jean-Marie Tabesse (1), Laurette Troche (1), Pascal Vallee (1), Michel Vanderplaetsen (1), Agnès Vicentini (1).

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la séance.

Madame Blandine DAS est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

Adoption du procès-verbal de la séance du 11/12/2023

Informations du Président

► **ACTION SOCIALE / EMPLOI / FORMATION / ADMR**

- Soutien aux antennes du Resto du cœur de notre territoire

► **BUDGET / FINANCES / SDIS**

- Budget 2024 Général
- Budget 2024 Ordures Ménagères
- Budget 2024 SPANC
- Budget 2024 ZA Luneray
- Budget 2024 ZA Bacqueville
- Budget 2024 ZA Criquetot
- Budget 2024 MARPA
- Budget 2024 Lotissement MARPA
- Budget 2024 Lotissement Bacqueville
- Budget 2024 Assainissement
- Budget 2024 Eau
- Budget 2024 Eau potable Belmesnil
- Budget 2024 Office de tourisme
- Budget 2024 Lotissement Quiberville
- Budget 2024 Hôtels d'entreprises
- Dissolution du Budget « ZA Bacqueville »
- Attributions de compensation provisoires 2024

► **ANIMATION / RELATION DES COLLEGES**

- Complément pour les tarifs ALSH 2024

► **ENVIRONNEMENT / DEVELOPPEMENT DURABLE / ORDURES MENAGERES / CONSOMMATION DURABLE / MOBILITE**

- Coopération Syndicat Départemental d'Energie 76 / Terroir de Caux

► **EAU, ASSAINISSEMENT, GEMAPI, SPANC**

- Animation BAC HUMESNIL – Augmentation du temps de travail de l'animateur

► **Informations et questions diverses**

Adoption du Procès-Verbal du 11 décembre 2023

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le Procès-Verbal de la séance du 11 décembre 2023.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

Décisions du Président

- Décision n°29-2023 : Vente de Renault master immatriculé EL-836-KQ
- Décision n°30-2023 : Tarifs boutique de l'office de tourisme
- Décision n°31-2023 : Attribution d'un fonds de concours tourisme à la commune de GREUVILLE
- Décision n°32-2023 : Réalisation d'un emprunt de 300 000€ sur le Budget Général pour la voirie
- Décision n°33-2023 : Fonds de concours à la commune de BEAUTOT
- Décision n°01-2024 : Fonds de concours à la commune de CRIQUETOT-SUR-LONGUEVILLE

Attributions de marchés

MARCHE	LOT	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT ESTIMATIF HT
MARCHE DE TRAVAUX – Extension de la maison de santé « Médiscie » à SAINT-CRESPIN	1- Gros œuvres	BRAY CAUX CONTRUCTION	223 000€
	2- Charpente / Ossature bois / Bardage	CARU CONSTRUCTION NORMANDIE	115 702,64€
	3- Etanchéité	SARL MAZIRE	75 192,64€
	4- Menuiseries extérieures aluminium / Métallerie	VASCART DELAMARE	135 089,18€
	5- Menuiseries intérieures / Cloisons / Plafonds suspendus	SABOT PRIEUR	233 217,52€
	6- Revêtements de sols souples / Carrelages	GAMM	26 213,89€
	7- Peintures	LAMY LECOMTE	20 750,00€
	8- Ascenseur	OTIS	25 900,00€
	9- Electricité courants forts et faibles	SCAE	103 500,00€
	10- Plomberie / Chauffage / Ventilation	HARLIN ENERGIE	92 360,54€
	11- Voiries et réseaux divers / Espaces verts	EUROVIA HAUTE NORMANDIE	128 655,92€

Changement d'organigramme

Au 1^{er} février 2024, Madame Virginie MULARD est nommée responsable au service tourisme / culture. Le recrutement pour le poste de responsable sociale / petite enfance est en cours de finalisation.

Démission

Madame Isabelle LEBLANC déléguée titulaire au sein de la Communauté de Communes pour la commune de BACQUEVILLE-EN-CAUX a démissionné de ses fonctions et n'est par conséquent plus membre de l'assemblée.

Suite au décès de Monsieur Loïc BOUSSARD, Maire de la commune de LESTANVILLE et Président de l'amicale des Maires de Saône et Vienne, Monsieur le Président demande d'observer une minute de silence.

ACTION SOCIALE, EMPLOI, FORMATION, ADMR

Vice-Président Monsieur Jean-François BLOC

202401-01_Soutien aux antennes du Resto du cœur de notre territoire

La Commission action sociale souhaite soutenir les antennes des Resto du cœur de BACQUEVILLE-EN-CAUX et de TOTES par la mise en place d'achat de denrées alimentaires auprès des producteurs locaux de notre territoire. Ces dernières seront redistribuées aux ayants droits.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité (2 abstentions) décide :

- **D'EFFECTUER** 3 achats annuels d'une valeur de 400€ chacun pour BACQUEVILLE-EN-CAUX (soit au total 1 200€) et d'une valeur de 200€ chacun pour TOTES (soit au total 600€) chez les maraîchers de notre territoire
- **D'EFFECTUER** 1 achat annuel d'une valeur de 800€ pour BACQUEVILLE-EN-CAUX et d'une valeur de 400€ pour TOTES dans une épicerie de produits locaux de notre territoire pour l'achat uniquement de « conserves et de jus de fruits ou/et légumes »

A cette fin, des bons de commandes seront établis par la Communauté de Communes pour réaliser cette dépense.

Date du vote : 05/02/2024 - 18h29

Mode de scrutin : Public

Votants : 75

Voix totales : 75

Voix exprimées : 73

Non votés : 0

Taux d'abstention : 2,7%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	73 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	2 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants : 75 7 procurations

Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval (Donne procuration à Alain Depreaux), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier (Donne procuration à René Havard), Christian Clet, Sabrina Cole, Christophe Colombel (Donne procuration à Sébastien Durame), Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sandrine Diologent (Donne procuration à Pascal Capron), Sophie Dore, Arnaud Dubois, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Patrice Gille, Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Leuret, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Séverine Lemoine, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Gilles Paumier), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Agnès Vicentini.

BUDGET, FINANCES, SDIS

Vice-Président Monsieur René HAVARD

Monsieur Sébastien DURAME prend la parole pour demander que les budgets soient votés à scrutin secret. Conformément au règlement de l'assemblée, après vote à main levée, il est procédé au vote des budgets primitifs 2024 à scrutin secret.

202401-02_Budget 2024 Général

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à majorité (14 abstentions / 26 contres) **APPROUVE** le Budget primitif 2024 Général comme suit :

<i>Budget Général 35000</i>			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	14 363 989,00	5 783 879,00	20 147 868,00
Report			
RàR			20 147 868,00
TOTAL	14 363 989,00	5 783 879,00	20 147 868,00
RECETTES			
Crédits	14 363 989,00	5 783 879,00	20 147 868,00
Report			
RàR			
TOTAL	14 363 989,00	5 783 879,00	20 147 868,00

Date du vote : 05/02/2024 - 19h35

Mode de scrutin : Secret

Votants : 74

Voix totales : 74

Voix exprimées : 60

Non votés : 0

Taux d'abstention : 18,9%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	34 Voix	56,67%
2 - Contre	26 Voix	43,33%
3 - Abstention	14 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	8 procurations	74
Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval (Donne procuration à Alain Depreaux), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier (Donne procuration à René Havard), Christian Clet, Sabrina Cole, Christophe Colombel (Donne procuration à Sébastien Durame), Jean-Luc Corniere, Chantal Cottureau, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sandrine Diologent (Donne procuration à Pascal Capron), Sophie Dore, Arnaud Dubois, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Patrice Gille (Donne procuration à Fabrice Dubus), Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Leuret, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Gilles Paumier), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Agnès Vicentini.		

202401-03_Budget 2024 Ordures Ménagères

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à majorité (7 abstentions / 11 contres) **APPROUVE** le Budget primitif 2024 Ordures Ménagères comme suit :

<i>Ordures Ménagères 35001</i>			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	5 308 070,00	128 425,00	5 436 495,00
Report			
RàR			
TOTAL	5 308 070,00	128 425,00	5 436 495,00
RECETTES			
Crédits	5 308 070,00	128 425,00	5 436 495,00
Report			
RàR			
TOTAL	5 308 070,00	128 425,00	5 436 495,00

Date du vote : 05/02/2024 - 19h40

Mode de scrutin : Secret

Votants : 73

Voix totales : 73

Non votés : 0

Voix exprimées : 66

Taux d'abstention : 9,6%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	55 Voix	83,33%
2 - Contre	11 Voix	16,67%
3 - Abstention	7 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	8 procurations	73
Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval (Donne procuration à Alain Depreaux), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier (Donne procuration à René Havard), Christian Clet, Sabrina Cole, Christophe Colombel (Donne procuration à Sébastien Durame), Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sandrine Diologent (Donne procuration à Pascal Capron), Sophie Dore, Arnaud Dubois, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Patrice Gille (Donne procuration à Fabrice Dubus), Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Leuret, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean- Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Gilles Paumier), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Agnès Vicentini.		

202401-04_Budget 2024 SPANC

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à majorité (2 abstentions / 16 contres) **APPROUVE** le Budget primitif 2024 SPANC comme suit :

<i>SPANC 35002</i>			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	440 000,00	200 000,00	640 000,00
Report			
RàR			
TOTAL	440 000,00	200 000,00	640 000,00
RECETTES			
Crédits	440 000,00	200 000,00	640 000,00
Report			
RàR			
TOTAL	440 000,00	200 000,00	640 000,00

Date du vote : 05/02/2024 - 19h42

Mode de scrutin : Secret

Votants : 74

Voix totales : 74

Voix exprimées : 72

Non votés : 0

Taux d'abstention : 2,7%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	56 Voix	77,78%
2 - Contre	16 Voix	22,22%
3 - Abstention	2 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	9 procurations	74
Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval (Donne procuration à Alain Depreaux), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier (Donne procuration à René Havard), Christian Clet, Sabrina Cole, Christophe Colombel (Donne procuration à Sébastien Durame), Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent (Donne procuration à Victor Boucher), Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sandrine Diologent (Donne procuration à Pascal Capron), Sophie Dore, Arnaud Dubois, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Patrice Gille (Donne procuration à Fabrice Dubus), Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Lebrete, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Gilles Paumier), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Agnès Vicentini.		

202401-05_Budget 2024 ZA Luneray

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à majorité (2 abstentions / 15 contres) **APPROUVE** le Budget primitif 2024 ZA Luneray comme suit :

ZA Luneray 35003			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	1 278 414,29	1 078 414,29	2 356 828,58
Report			
RàR			
TOTAL	1 278 414,29	1 078 414,29	2 356 828,58
RECETTES			
Crédits	1 278 414,29	1 122 914,29	2 401 328,58
Report			
RàR			
TOTAL	1 278 414,29	1 122 914,29	2 401 328,58

Date du vote : 05/02/2024 - 19h43

Mode de scrutin : Secret

Votants : 74

Voix totales : 74

Non votés : 0

Voix exprimées : 72

Taux d'abstention : 2,7%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	57 Voix	79,17%
2 - Contre	15 Voix	20,83%
3 - Abstention	2 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	9 procurations	74
---------	----------------	----

Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval (Donne procuration à Alain Depreaux), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier (Donne procuration à René Havard), Christian Clet, Sabrina Cole, Christophe Colombel (Donne procuration à Sébastien Durame), Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent (Donne procuration à Victor Boucher), Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sandrine Diologent (Donne procuration à Pascal Capron), Sophie Dore, Arnaud Dubois, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Patrice Gille (Donne procuration à Fabrice Dubus), Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Lebret, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Gilles Paumier), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Agnès Vicentini.

202401-06_Budget 2024 ZA Bacqueville - AJOURNEE

202401-07_Budget 2024 ZA Criquetot

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à majorité (5 abstentions / 14 contres) **APPROUVE** le Budget primitif 2024 ZA Criquetot comme suit :

<i>ZA Criquetot 35005</i>			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	3 403 928,52	1 730 718,52	5 134 647,04
Report			
RàR			
TOTAL	3 403 928,52	1 730 718,52	5 134 647,04
RECETTES			
Crédits	3 403 928,52	1 730 718,52	5 134 647,04
Report			
RàR			
TOTAL	3 403 928,52	1 730 718,52	5 134 647,04

Date du vote : 05/02/2024 - 19h45

Mode de scrutin : Secret

Votants : 74

Voix totales : 74

Non votés : 0

Voix exprimées : 69

Taux d'abstention : 6,8%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	55 Voix	79,71%
2 - Contre	14 Voix	20,29%
3 - Abstention	5 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	9 procurations	74
----------------	-----------------------	-----------

Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tannah, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval (Donne procuration à Alain Depreaux), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier (Donne procuration à René Havard), Christian Clet, Sabrina Cole, Christophe Colombel (Donne procuration à Sébastien Durame), Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent (Donne procuration à Victor Boucher), Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sandrine Diologent (Donne procuration à Pascal Capron), Sophie Dore, Arnaud Dubois, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Patrice Gille (Donne procuration à Fabrice Dubus), Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Leuret, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Gilles Paumier), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Agnès Vicentini.

202401-08_Budget 2024 MARPA

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité / majorité (1 abstention / 16 contres) **APPROUVE** le Budget primitif 2024 MARPA comme suit :

<i>MARPA 35009</i>			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	498 878,00	69 111,00	567 989,00
Report			
RàR			
TOTAL	498 878,00	69 111,00	567 989,00
RECETTES			
Crédits	498 878,00	69 111,00	567 989,00
Report			
RàR			
TOTAL	498 878,00	69 111,00	567 989,00

Date du vote : 05/02/2024 - 19h47

Mode de scrutin : Secret

Votants : 74

Voix totales : 74

Non votés : 0

Voix exprimées : 73

Taux d'abstention : 1,4%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	57 Voix	78,08%
2 - Contre	16 Voix	21,92%
3 - Abstention	1 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	9 procurations	74
----------------	-----------------------	-----------

Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval (Donne procuration à Alain Depreaux), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier (Donne procuration à René Havard), Christian Clet, Sabrina Cole, Christophe Colombel (Donne procuration à Sébastien Durame), Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent (Donne procuration à Victor Boucher), Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sandrine Diologent (Donne procuration à Pascal Capron), Sophie Dore, Arnaud Dubois, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Patrice Gille (Donne procuration à Fabrice Dubus), Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Lebreton, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Gilles Paumier), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Agnès Vicentini.

202401-09_Budget 2024 Lotissement MARPA

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à majorité (1 abstention / 14 contres) **APPROUVE** le Budget primitif 2024 Lotissement MARPA comme suit :

<i>Lotissement MARPA 35011</i>			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	7 566,00		7 566,00
Report			
RàR			
TOTAL	7 566,00		7 566,00
RECETTES			
Crédits	7 566,00		7 566,00
Report			
RàR			
TOTAL	7 566,00		7 566,00

Date du vote : 05/02/2024 - 19h48

Mode de scrutin : Secret

Votants : 74

Voix totales : 74

Non votés : 0

Voix exprimées : 73

Taux d'abstention : 1,4%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	59 Voix	80,82%
2 - Contre	14 Voix	19,18%
3 - Abstention	1 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	9 procurations	74
---------	----------------	----

Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval (Donne procuration à Alain Depreaux), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier (Donne procuration à René Havard), Christian Clet, Sabrina Cole, Christophe Colombel (Donne procuration à Sébastien Durame), Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent (Donne procuration à Victor Boucher), Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sandrine Diologent (Donne procuration à Pascal Capron), Sophie Dore, Arnaud Dubois, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Patrice Gille (Donne procuration à Fabrice Dubus), Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Leuret, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Gilles Paumier), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Agnès Vicentini.

202401-10 Budget 2024 Lotissement Bacqueville

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à majorité (8 abstentions / 18 contres) **APPROUVE** le Budget primitif 2024 Lotissement Bacqueville comme suit :

<i>Lotissement Bacqueville 35012</i>			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	6 622 321,02	4 580 358,02	11 202 679,04
Report			
RàR			
TOTAL	6 622 321,02	4 580 358,02	11 202 679,04
RECETTES			
Crédits	7 393 321,02	4 991 246,02	12 384 567,04
Report			
RàR			
TOTAL	7 393 321,02	4 991 246,02	12 384 567,04

Date du vote : 05/02/2024 - 19h51

Mode de scrutin : Secret

Votants : 74

Voix totales : 74

Voix exprimées : 66

Non votés : 0

Taux d'abstention : 10,8%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	48 Voix	72,73%
2 - Contre	18 Voix	27,27%
3 - Abstention	8 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	9 procurations	74
---------	----------------	----

Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval (Donne procuration à Alain Depreaux), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier (Donne procuration à René Havard), Christian Clet, Sabrina Cole, Christophe Colombel (Donne procuration à Sébastien Durame), Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent (Donne procuration à Victor Boucher), Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sandrine Diologent (Donne procuration à Pascal Capron), Sophie Dore, Arnaud Dubois, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Patrice Gille (Donne procuration à Fabrice Dubus), Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Leuret, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Gilles Paumier), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Agnès Vicentini.

202401-11_Budget 2024 Assainissement

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à majorité (6 abstentions / 23 contres) **APPROUVE** le Budget primitif 2024 Assainissement comme suit :

<i>Assainissement 35013</i>			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	1 805 400,00	7 149 583,00	8 954 983,00
Report			
RàR			
TOTAL	1 805 400,00	7 149 583,00	8 954 983,00
RECETTES			
Crédits	1 805 400,00	7 149 583,00	8 954 983,00
Report			
RàR			
TOTAL	1 805 400,00	7 149 583,00	8 954 983,00

Date du vote : 05/02/2024 - 19h53

Mode de scrutin : Secret

Votants : 74

Voix totales : 74

Voix exprimées : 68

Non votés : 0

Taux d'abstention : 8,1%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	45 Voix	66,18%
2 - Contre	23 Voix	33,82%
3 - Abstention	6 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	9 procurations	74
Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tannah, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval (Donne procuration à Alain Depreaux), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier (Donne procuration à René Havard), Christian Clet, Sabrina Cole, Christophe Colombel (Donne procuration à Sébastien Durame), Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent (Donne procuration à Victor Boucher), Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sandrine Diologent (Donne procuration à Pascal Capron), Sophie Dore, Arnaud Dubois, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Patrice Gille (Donne procuration à Fabrice Dubus), Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Lebret, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Gilles Paumier), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Agnès Vicentini.		

202401-12 Budget 2024 Eau

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à majorité (3 abstentions / 21 contres) **APPROUVE** le Budget primitif 2024 Eau comme suit :

<i>Eau 35014</i>			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	798 938,00	1 326 554,00	2 125 492,00
Report			
RàR			
TOTAL	798 938,00	1 326 554,00	2 125 492,00
RECETTES			
Crédits	798 938,00	1 326 554,00	2 125 492,00
Report			
RàR			
TOTAL	798 938,00	1 326 554,00	2 125 492,00

Date du vote : 05/02/2024 - 20h04

Mode de scrutin : Secret

Votants : 74

Voix totales : 74

Voix exprimées : 71

Non votés : 0

Taux d'abstention : 4,1%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	50 Voix	70,42%
2 - Contre	21 Voix	29,58%
3 - Abstention	3 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	9 procurations	74
Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval (Donne procuration à Alain Depreaux), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier (Donne procuration à René Havard), Christian Clet, Sabrina Cole, Christophe Colombel (Donne procuration à Sébastien Durame), Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent (Donne procuration à Victor Boucher), Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sandrine Diologent (Donne procuration à Pascal Capron), Sophie Dore, Arnaud Dubois, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Patrice Gille (Donne procuration à Fabrice Dubus), Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Leuret, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Gilles Paumier), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Agnès Vicentini.		

202401-13_Budget 2024 Eau potable Belmesnil

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à majorité (4 abstentions / 21 contres) **APPROUVE** le Budget primitif 2024 Eau potable Belmesnil comme suit :

	<i>Eau potable Belmesnil 35015</i>		
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Crédits	57 680,00	41 865,00	99 545,00
Report			
RàR			
TOTAL	57 680,00	41 865,00	99 545,00
	RECETTES		
Crédits	57 680,00	41 865,00	99 545,00
Report			
RàR			
TOTAL	57 680,00	41 865,00	99 545,00

Date du vote : 05/02/2024 - 20h06

Mode de scrutin : Secret

Votants : 74

Voix totales : 74

Voix exprimées : 70

Non votés : 0

Taux d'abstention : 5,4%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	49 Voix	70,00%
2 - Contre	21 Voix	30,00%
3 - Abstention	4 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	9 procurations	74
Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval (Donne procuration à Alain Depreaux), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier (Donne procuration à René Havard), Christian Clet, Sabrina Cole, Christophe Colombel (Donne procuration à Sébastien Durame), Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent (Donne procuration à Victor Boucher), Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sandrine Diologent (Donne procuration à Pascal Capron), Sophie Dore, Arnaud Dubois, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Patrice Gille (Donne procuration à Fabrice Dubus), Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Leuret, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Gilles Paumier), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Agnès Vicentini.		

202401-14_Budget 2024 Office de tourisme

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à majorité (1 abstention / 18 contres) **APPROUVE** le Budget primitif 2024 Office de tourisme comme suit :

Office de tourisme 35016			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	375 790,00		375 790,00
Report			
RàR			
TOTAL	375 790,00		375 790,00
RECETTES			
Crédits	375 790,00		375 790,00
Report			
RàR			
TOTAL	375 790,00		375 790,00

Date du vote : 05/02/2024 - 20h07

Mode de scrutin : Secret

Votants : 74

Voix totales : 74

Non votés : 0

Voix exprimées : 73

Taux d'abstention : 1,4%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	55 Voix	75,34%
2 - Contre	18 Voix	24,66%
3 - Abstention	1 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	9 procurations	74
---------	----------------	----

Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval (Donne procuration à Alain Depreaux), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier (Donne procuration à René Havard), Christian Clet, Sabrina Cole, Christophe Colombel (Donne procuration à Sébastien Durame), Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent (Donne procuration à Victor Boucher), Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sandrine Diologent (Donne procuration à Pascal Capron), Sophie Dore, Arnaud Dubois, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Patrice Gille (Donne procuration à Fabrice Dubus), Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Leuret, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Gilles Paumier), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Agnès Vicentini.

202401-15 Budget 2024 Lotissement Quiberville

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à majorité (5 abstentions / 21 contres) **APPROUVE** le Budget primitif 2024 Lotissement Quiberville comme suit :

<i>Lotissement Quiberville 35017</i>			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	1 008 824,54	477 997,54	1 486 822,08
Report			
RàR			
TOTAL	1 008 824,54	477 997,54	1 486 822,08
RECETTES			
Crédits	1 008 824,54	781 144,54	1 789 969,08
Report			
RàR			
TOTAL	1 008 824,54	781 144,54	1 789 969,08

Date du vote : 05/02/2024 - 20h08

Mode de scrutin : Secret

Votants : 74

Voix totales : 74

Voix exprimées : 69

Non votés : 0

Taux d'abstention : 6,8%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	48 Voix	69,57%
2 - Contre	21 Voix	30,43%
3 - Abstention	5 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	9 procurations	74
Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval (Donne procuration à Alain Depreaux), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier (Donne procuration à René Havard), Christian Clet, Sabrina Cole, Christophe Colombel (Donne procuration à Sébastien Durame), Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent (Donne procuration à Victor Boucher), Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sandrine Diologent (Donne procuration à Pascal Capron), Sophie Dore, Arnaud Dubois, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Patrice Gille (Donne procuration à Fabrice Dubus), Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Lebret, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Gilles Paumier), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Agnès Vicentini.		

202401-16_Budget 2024 Hôtels d'entreprises

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à majorité (3 abstentions / 18 contres) **APPROUVE** le Budget primitif 2024 Hôtels d'entreprises comme suit :

<i>Hotels d'entreprises 35018</i>			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	101 470,00	63 766,00	165 236,00
Report			
RàR			
TOTAL	101 470,00	63 766,00	165 236,00
RECETTES			
Crédits	101 470,00	63 766,00	165 236,00
Report			0
RàR			
TOTAL	101 470,00	63 766,00	165 236,00

Date du vote : 05/02/2024 - 20h10

Mode de scrutin : Secret

Votants : 74

Voix totales : 74

Non votés : 0

Voix exprimées : 71

Taux d'abstention : 4,1%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	53 Voix	74,65%
2 - Contre	18 Voix	25,35%
3 - Abstention	3 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	9 procurations	74
---------	----------------	----

Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval (Donne procuration à Alain Depreaux), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier (Donne procuration à René Havard), Christian Clet, Sabrina Cole, Christophe Colombel (Donne procuration à Sébastien Durame), Jean-Luc Corniere, Chantal Cottureau, Christine Cressent (Donne procuration à Victor Boucher), Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sandrine Diologent (Donne procuration à Pascal Capron), Sophie Dore, Arnaud Dubois, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Patrice Gille (Donne procuration à Fabrice Dubus), Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Lebret, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Gilles Paumier), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Agnès Vicentini.

Le Président propose que pour 2025, et comme cela se faisait auparavant, le vote du budget soit réalisé après le vote des comptes administratifs, permettant ainsi la reprise de résultat.

202401-17_Dissolution du Budget « ZA Bacqueville »

Compte tenu que le Budget « ZA Bacqueville » n'a que pour seule utilité le remboursement d'emprunts sur sa zone d'activités qui peut être basculé sur le Budget Général, le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à majorité (6 contres) :

- **DISSOUT** le Budget « ZA Bacqueville » au 31 mars 2024
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant

Date du vote : 05/02/2024 - 20h12

Mode de scrutin : Secret

Votants : 74

Voix totales : 74

Non votés : 0

Voix exprimées : 74

Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	68 Voix	91,89%
2 - Contre	6 Voix	8,11%
3 - Abstention	0 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	9 procurations	74
---------	----------------	----

Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tannah, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval (Donne procuration à Alain Depreaux), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier (Donne procuration à René Havard), Christian Clet, Sabrina Cole, Christophe Colombel (Donne procuration à Sébastien Durame), Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent (Donne procuration à Victor Boucher), Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sandrine Diologent (Donne procuration à Pascal Capron), Sophie Dore, Arnaud Dubois, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Patrice Gille (Donne procuration à Fabrice Dubus), Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Leuret, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Gilles Paumier), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Agnès Vicentini.

202401-18 Attributions de compensation provisoires 2024

Nous devons procéder au vote des attributions de compensation provisoires pour l'année 2024 pour un montant de 570 100,79€.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à majorité (2 abstentions / 3 contres) :

- **VALIDE** les attributions de compensation provisoires 2024 d'un montant global de 570 100,79€ (Annexe 01)

202401-18 Attribution de compensation provisoires 2024

Adoptée

Date du vote : 05/02/2024 - 20h15

Mode de scrutin : Public

Votants : 73

Voix totales : 73

Non votés : 0

Voix exprimées : 71

Taux d'abstention : 2,7%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	68 Voix	95,77%
2 - Contre	3 Voix	4,23%
3 - Abstention	2 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants	9 procurations	73
---------	----------------	----

Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tannah, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval (Donne procuration à Alain Depreaux), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier (Donne procuration à René Havard), Christian Clet, Sabrina Cole, Christophe Colombel (Donne procuration à Sébastien Durame), Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent (Donne procuration à Victor Boucher), Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sandrine Diologent (Donne procuration à Pascal Capron), Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Patrice Gille (Donne procuration à Fabrice Dubus), Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Leuret, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Gilles Paumier), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Agnès Vicentini.

202401-19_ Complément pour les tarifs ALSH 2024

Rappel du prévisionnel 2024 :

Prévisionnel 2024 (5x15 jours + 20 jours été + 2 ^{ème} sem 3x13 jours)			
Dépenses		Recettes	
Petit équipement	25 218.00€	Participation des familles	345 576.00€
Repas	131 640.00€	Subvention PSO	131 916.60€
Frais de déplacement	3 000.00€	Subvention Contrat Enfant Jeunesse (estimation)	90 000.00€
Assurance	4 440.00€	Subvention transport (estimation)	50 000.00€
Entretien	8 300.00€	Participation ComCom Terroir de Caux	463 202.40€
Transport de ramassage	118 400.00€		
Transport sorties	75 700.00€		
Prestations (sorties)	88 168.00€		
Communication	10 020.00€		
Fluides	30 560.00€		
Frais de personnel	585 249.00€		
TOTAL	1 080 695.00€	TOTAL	1 080 695.00€

En décembre 2023, par délibération n°202312-06 le Conseil Communautaire avait validé les tarifs 2024 pour les premières semaines des petites vacances et grandes vacances. Nous devons prendre une délibération complémentaire pour valider les tarifs pour les deuxièmes semaines des petites vacances.

Sur proposition de la commission Animation, le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à majorité (1 contre) :

- **VALIDE** les tarifs suivants pour les deuxièmes semaines des petites vacances :
42 € la semaine de 5 jours
36 € la semaine de 4 jours

202401-19 Complément pour les tarifs ALSH 2024

Adoptée

Date du vote : 05/02/2024 - 20h16

Votants : 73

Voix totales : 73

Voix exprimées : 73

Majorité simple des voix exprimées

Mode de scrutin : **Public**

Non votés : 0

Taux d'abstention : **0,0%**

1 - Pour	72 Voix	98,63%
2 - Contre	1 Voix	1,37%
3 - Abstention	0 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants 9 procurations **73**

Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval (Donne procuration à Alain Depreaux), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier (Donne procuration à René Havard), Christian Clet, Sabrina Cole, Christophe Colombel (Donne procuration à Sébastien Durame), Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent (Donne procuration à Victor Boucher), Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sandrine Diologent (Donne procuration à Pascal Capron), Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Patrice Gille (Donne procuration à Fabrice Dubus), Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Lebre, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean- Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Gilles Paumier), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Agnès Vicentini.

202401-20_Coopération Syndicat Départemental d'Énergie 76 / Terroir de Caux

Suite à la délibération n°202304-17, le SDE76 proposait une feuille de route pour 6 ans afin d'accompagner les EPCI dans la transition énergétique. Cette convention prévoyait une participation annuelle de 26 889€.

La durée de la coopération a été revue à la baisse et serait maintenant pour une durée de 2 ans avec une participation financière annuelle de la Communauté de communes Terroir de Caux de 17 273€.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à majorité (1 contre) :

- **VALIDE** le nouveau projet de convention partenariale (Annexe 02) et le versement d'une participation annuelle ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant dont la nouvelle convention partenariale

202401-20 Coopération Syndicat Départemental d'Énergie 76 / Terroir de Caux

Adoptée

Date du vote : 05/02/2024 - 20h18

Mode de scrutin : Public

Votants : 73

Voix totales : 73

Non votés : 0

Voix exprimées : 73

Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	72 Voix	98,63%
2 - Contre	1 Voix	1,37%
3 - Abstention	0 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants 9 procurations **73**

Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval (Donne procuration à Alain Depreaux), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier (Donne procuration à René Havard), Christian Clet, Sabrina Cole, Christophe Colombel (Donne procuration à Sébastien Durame), Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent (Donne procuration à Victor Boucher), Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sandrine Diologent (Donne procuration à Pascal Capron), Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Patrice Gille (Donne procuration à Fabrice Dubus), Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Lebreton, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Gilles Paumier), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Agnès Vicentini.

EAU, ASSAINISSEMENT, GEMAPI, SPANC

Vice-Président Monsieur Robert VEGAS

202401-21_Animation BAC HUMESNIL - Augmentation du temps de travail de l'animateur

Selon la convention de partenariat entre la chambre d'agriculture et les collectivités relative à la mise en place d'une animation pour la protection de la ressource en eau 2023-2024 et la convention de partenariat entre collectivités relative à la mise en place d'une animation pour la protection de la ressource en eau 2023-2024, l'animateur BAC Florian Castel partage son temps d'animation à 33% sur 3 secteurs HUMESNIL (CCTC), BOURDAINVILLE (Syndicat de Yerville) et syndicat des 3 sources.

Lors de la construction du programme d'action des BAC d'HUMESNIL et de BOURDAINVILLE, un besoin accru en animation a été identifié. En accord avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie financeur à 80 % de ce poste et après le retrait du SMAEPA des 3 sources CAILLY-VARENNE-BETHUNE, la chambre d'agriculture propose de modifier la répartition du temps de travail de Florian à 50% pour HUMESNIL et 50% pour BOURDAINVILLE par la signature d'un avenant pour chaque convention.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à majorité (2 abstentions / 5 contres) :

- **ACCEPTE** la modification de la quotité de travail de l'animateur pour le BAC d'HUMESNIL comme expose précédemment par signature de deux avenants (Annexe 03).
- **SOLLICITE** auprès de l'AESN une aide financière.

202401-21 Animation BAC HUMESNIL - Augmentation du temps de travail de l'animateur

Adoptée

Date du vote : 05/02/2024 - 20h21

Mode de scrutin : Public

Votants : 73

Voix totales : 73

Non votés : 0

Voix exprimées : 71

Taux d'abstention : 2,7%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	66 Voix	92,96%
2 - Contre	5 Voix	7,04%
3 - Abstention	2 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants 9 procurations 73

Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire, Marie-France Beaucamp, Jean-Yves Billore-Tennah, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval (Donne procuration à Alain Depreaux), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier (Donne procuration à René Havard), Christian Clet, Sabrina Cole, Christophe Colombel (Donne procuration à Sébastien Durame), Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent (Donne procuration à Victor Boucher), Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sandrine Diologent (Donne procuration à Pascal Capron), Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Patrice Gille (Donne procuration à Fabrice Dubus), Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Catherine Hemeryck (Suppléant de Jean-François Bloc), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Lebret, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean- Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Gilles Paumier), Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Agnès Vicentini.

QUESTIONS DIVERSES

Dates à retenir :

Réunions de Vice-Présidents	Réunions Bureau	Conseils Communautaires
		Jeudi 25 janvier à 18h00
Jeudi 08 février à 16h00	Mardi 13 février à 18h00	Jeudi 22 février à 18h00
Jeudi 07 mars à 16h00	Mardi 02 avril à 18h00	Mercredi 17 avril à 18h00
Jeudi 04 avril à 16h00	Lundi 10 juin à 18h00	Jeudi 20 juin à 18h00
Jeudi 02 mai à 16h00		
Jeudi 06 juin à 16h00		

**Le Président,
Olivier BUREAUX**

**La secrétaire de séance,
Blandine DAS**

Annexe 1 - Délibération n°202401-18

COMMUNES	AC definitves 2023	VOIRIE FONCTIONNE MENT 2022	ADS 2022	AC PROVISOIRES DOTATION 2024
AMBRUMESNIL	151 618,12	173,30	-	151 791,42
ANNEVILLE SUR SCIE	- 20 047,29	21 805,67	-	1 758,38
AUPPEGARD	- 13 194,93	1 849,30	-	- 11 345,63
AUZOUVILLE sur SAANE	- 561,03	-	-	- 561,03
AVREMESNIL	- 7 747,86	-	-	- 7 747,86
BACQUEVILLE en CAUX	- 10 305,04	-	5 788,60	- 4 516,44
BEAUTOT	42 175,45	-	634,20	42 809,65
BEAUVAL EN CAUX	- 24 123,52	-	-	- 24 123,52
BELLEVILLE EN CAUX	- 6 349,58	-	-	- 6 349,58
BELMESNIL	- 22 648,54	20 434,37	-	- 2 214,17
BERTREVILLE SAINT OUEN	- 19 461,75	129,97	1 273,60	- 18 058,18
BERTRIMONT	11 172,90	-	1 029,40	12 202,30
BIVILLE LA BAINARDE	- 20 812,61	259,95	-	- 20 552,66
BIVILLE la RIVIERE	13 061,14	-	-	13 061,14
BOIS ROBERT	- 9 966,81	-	1 405,40	- 8 561,41
BRACHY	116 892,70	-	-	116 892,70
BRACQUETUIT	- 6 044,78	-	-	- 6 044,78
CALLEVILLE DEUX ÉGLISES	- 12 587,49	-	1 897,80	- 10 689,69
CRICQUETOT SUR LONGUEVILLE	- 10 927,03	-	422,20	- 10 504,83
CROPUS	- 12 732,76	-	-	- 12 732,76
CROSVILLE SUR SCIE	20 343,59	14 010,66	-	34 354,25
DÉNESTANVILLE	37 751,06	5 157,38	-	42 908,44
ETAIMPUIS	8 884,88	519,90	-	9 404,78
FRESNAY LE LONG	- 13 611,06	-	-	- 13 611,06
GONNETOT	- 11 376,59	-	492,00	- 10 884,59
GONNEVILLE SUR SCIE	1 874,14	-	-	1 874,14
GREUVILLE	- 12 793,58	-	-	- 12 793,58
GRUCHET St SIMÉON	- 4 635,80	-	3 868,40	- 767,40
GUEURES	- 21 248,82	-	1 905,80	- 19 343,02
GUEUTTEVILLE	12 951,00	-	663,20	13 614,20
HERMANVILLE	- 9 267,69	-	-	- 9 267,69
HEUGLEVILLE-SUR-SCIE	- 48 284,93	21 627,85	2 098,80	- 24 558,28
IMBLEVILLE	- 9 853,17	259,95	-	- 9 593,22
LA CHAPELLE DU BOURGAY	- 6 397,54	-	586,60	- 5 810,94
LA CHAUSSÉE	- 12 526,04	-	1 547,20	- 10 978,84
LA FONTELAYE	- 4 539,28	-	-	- 4 539,28
LAMBERVILLE	- 15 137,26	129,97	1 233,60	- 13 773,69
LAMMERVILLE	- 19 694,14	259,95	-	- 19 434,19
LE CATELIER	- 12 136,24	433,25	-	- 11 702,99
LES CENT ACRES	- 6 558,92	-	-	- 6 558,92
LESTANVILLE	- 6 814,52	-	-	- 6 814,52

LINTOT LES BOIS	- 11 979,89	-	931,60	- 11 048,29
LONGUEIL	40 329,26	-	-	40 329,26
LONGUEVILLE SUR SCIE	- 25 105,56	-	3 103,80	- 22 001,76
LUNERAY	329 489,41	-	-	329 489,41
MANÉHOVILLE	- 2 655,48	-	-	- 2 655,48
MONTREUIL-EN-CAUX	- 23 985,30	2 942,95	2 391,20	- 18 651,15
MUCHEDENT	- 4 119,77	-	-	- 4 119,77
NOTRE DAME DU PARC	- 11 375,36	-	-	- 11 375,36
OMONVILLE	- 12 970,37	-	-	- 12 970,37
OUVILLE la RIVIERE	42 831,83	-	1 813,40	44 645,23
QUIBERVILLE sur MER	- 29 080,91	-	3 062,00	- 26 018,91
RAINFREVILLE	- 6 445,15	-	-	- 6 445,15
ROYVILLE	- 14 054,81	-	-	- 14 054,81
SAÂNE SAINT JUST	- 20 499,13	8 848,17	-	- 11 650,96
SAINT CRESPIN	28 782,97	12 226,30	-	41 009,27
SAINT DENIS D'ACLON	- 5 051,10	-	-	- 5 051,10
SAINT DENIS SUR SCIE	- 18 011,46	259,95	2 655,80	- 15 095,71
SAINT GERMAIN D'ÉTABLES	- 3 130,21	-	-	- 3 130,21
SAINT HONORÉ	5 838,67	-	-	5 838,67
SAINT MACLOU DE FOLLEVILLE	- 18 709,42	-	-	- 18 709,42
SAINT MARDS	- 14 074,35	129,97	-	- 13 944,38
SAINT OUEN DU BREUIL	66 993,83	-	2 259,40	69 253,23
SAINT OUEN LE MAUGER	- 14 710,58	-	-	- 14 710,58
SAINT PIERRE BÉNOUVILLE	4 529,72	173,30	656,60	5 359,62
SAINT VAAST DU VAL	- 19 893,63	-	-	- 19 893,63
SAINT VICTOR L'ABBAYE	- 23 743,36	129,97	1 863,60	- 21 749,79
SAINTE FOY	- 25 997,40	-	-	- 25 997,40
SASSETOT LE MALGARDÉ	- 7 226,81	-	-	- 7 226,81
THIL MANNEVILLE	- 31 344,07	1 997,77	-	- 29 346,30
TOCQUEVILLE EN CAUX	- 11 397,44	2 800,10	-	- 8 597,34
TORCY LE GRAND	- 31 317,65	-	1 749,40	- 29 568,25
TORCY LE PETIT	59 266,12	-	-	59 266,12
TÔTES	93 337,32	346,60	4 469,80	98 153,72
VAL DE SAANE	100 296,20	433,25	4 358,60	105 088,05
VAL DE SCIE	47 429,40	-	7 059,80	54 489,20
VARNEVILLE BRETTEVILLE	- 16 271,07	129,97	1 071,80	- 15 069,30
VASSONVILLE	- 21 718,49	-	1 163,00	- 20 555,49
VÉNESTANVILLE	- 79 449,36	70 029,43	-	- 9 419,93
	319 144,99	187 499,20	63 456,60	570 100,79

CONVENTION DE PARTENARIAT BIENNALE 2024 – 2026

DANS LE CADRE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'ENERGIE

ENTRE

XXXXX

ET

**LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA
SEINE-MARITIME**

Entre

Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime (SDE76), situé à la ZAC Plaine de la Ronce, au 240 rue Augustin Fresnel, CS 20931, 76237 ISNEAUVILLE Cedex.

Représenté par Madame Cécile SINEAU PATRY agissant en qualité de Présidente, en vertu du procès-verbal d'élection du 15 octobre 2020.

Désigné ci-après par « le SDE76 »,

Et

....., dont le siège est situé à <adresse_commune>, <code_postal>, <Commune>,

Représenté(e) par Madame / Monsieur, agissant en qualité de <Président(e) >, dûment habilité(e) par la délibération de l'assemblée délibérante en date du <date> <mois> <annee>,

Désigné(e) ci-après par « XXXX »

Désignés conjointement ci-après par « les parties ».

Préambule

Pour faire face **aux enjeux liés à la crise énergétique sans précédent et au dérèglement climatique, le gouvernement a fixé de nombreux objectifs ambitieux** : réduction de la consommation d'énergie par deux et neutralité carbone à l'horizon 2050, 33 % d'énergie renouvelable en 2030, interdiction de

la vente des véhicules thermiques « utilisant des énergies fossiles carbonées » à partir de 2040, obligation de rénover les bâtiments tertiaires de plus de 1000 m² avec une première échéance en 2030, obligation d'installer des panneaux solaires sur les parkings de plus de 1500 m² à l'horizon 2028...

Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de **déployer d'importantes actions dans tous les domaines** : rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires, développement massif des énergies renouvelables, déploiement de la mobilité bas carbone, transformation de l'industrie ...

Les collectivités et, plus particulièrement, les syndicats d'énergie et les EPCI ont un rôle central à jouer dans ce domaine. En effet, depuis la loi sur la Transition Energétique et la Croissance Verte de 2015, les **syndicats d'énergie sont compétents dans le domaine de l'efficacité énergétique avec la création de la Commission Consultative Paritaire de l'énergie (CCPe)** composée de représentants des EPCI et du Syndicat. Par ailleurs, depuis cette loi, **les EPCI sont « coordinateurs de la transition énergétique »**, en charge de réaliser les Plans Climat Air Energie Territoriaux.

Le SDE76

Créé en 1938, **le SDE76 est un acteur incontournable dans le domaine de l'énergie**. Il est en charge de l'organisation du service public de l'électricité et du gaz sur son territoire. Il est le propriétaire du réseau public de distribution d'électricité de moyenne et de basse tension. Outre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux d'électrification sur le réseau de concession, le syndicat est maître d'ouvrage délégué des travaux d'éclairage public. **Historiquement, le SDE76 travaille pour ses communes adhérentes.**

Depuis quelques années le SDE76 a mis en place un ensemble de **services liés à la Transition Energétique (TE) principalement à destination du patrimoine des communes adhérentes**. Le SDE76 propose un service d'accompagnement à la rénovation énergétique. Il leur propose aussi, via son SPIC SDE76, d'installer des panneaux solaires photovoltaïques en revente totale sur la toiture des bâtiments publics. Il entretient et exploite plus de 119 bornes de recharges électriques. Il coordonne un groupement de commande pour la fourniture de gaz et d'électricité.

Afin de renforcer la dynamique liée à la Transition Energétique dans les territoires et réussir pleinement sa transformation de syndicat d'électrification à syndicat d'énergie, lors de la Commission Consultative Paritaire de l'énergie du 15 décembre 2022, le SDE76 a proposé aux EPCI la mise en place d'une feuille de route de coopération EPCI/SDE76 sur 6 ans. Elle a été réalisée tout au long de l'année 2022, en concertation avec l'ensemble des EPCI situés sur son territoire et des partenaires institutionnels.

[XXXX]

[Texte à adapter en fonction de la collectivité partenaire]

Afin de renforcer l'accélération de la transition énergétique sur le territoire de XXXX et de favoriser les synergies entre collectivités, il est proposé une convention biennale de partenariat entre XXX et le SDE76, pour définir les modalités de partenariat.

CONSIDÉRANT LA CONVERGENCE DES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LES SIGNATAIRES DE LA PRÉSENTE CONVENTION, IL EST CONVENU CE QUI SUIT

Article 1 : Objet de la convention de partenariat

La présente convention a pour objet de définir les objectifs et les modalités techniques et financières du partenariat entre XXXX et le SDE76 pour œuvrer à accélérer la transition énergétique sur le territoire de XXXX.

Article 2 : Objectifs

Le partenariat entre XXXX et le SDE76 a pour objectif d'accélérer la transition énergétique sur le territoire de XXXX, en travaillant particulièrement sur les thématiques suivantes : mobilité bas carbone, énergies renouvelables, rénovation énergétique des bâtiments et planification.

Article 3 : Périmètre d'actions

Le partenariat envisagé porte sur l'ensemble du territoire de XXXXX. La déclinaison des services entre les communes adhérentes ou non est précisée en annexe 2.

Article 4 : Rôles et missions de chacun

4.1 Rôle et missions du SDE76

Le SDE76 s'engage à :

- Réaliser l'ensemble des actions intégrées dans la feuille de route présentée en annexe 1,
- Informer la collectivité XXX de l'état d'avancement des actions,
- Faire apparaître le logo de XXXXX sur l'ensemble des supports de communication relatifs aux actions mises en place sur son territoire,
- Organiser une Commission Consultative Paritaire de l'énergie (CCPe) annuelle et une réunion technique de préparation afin de :
 - o faire un bilan annuel des dépenses et des actions réalisées dans le cadre de la feuille de route présentée en annexe,
 - o de définir la feuille de route de coopération EPCI/SDE76 pour l'année à venir et la contribution financière correspondante.

4.2 Rôle et missions de XXXXXXX

XXXX s'engage à :

- Désigner un agent et un élu référent sur ce sujet,
- Participer à la CCPe et à la réunion technique de préparation,
- Favoriser la mise en place des actions prévues dans le cadre de la feuille de route,
- Intégrer le logo du SDE76 dans toute communication concernant les actions intégrées dans la feuille de route.

A ce stade, les montants prévisionnels de participation prévus sont les suivants :

Année	2024	2025
Participation de XXXX au SDE76	xxxxx €	xxxxx €

Ces montants seront ajustés chaque année en fonction des dépenses réelles engagées.

4.3 Engagements des deux Parties

Afin d'assurer un suivi des actions, et de rendre compte annuellement des résultats à l'échelle du territoire de XXX, les deux parties s'engagent, au travers de leurs missions respectives, à procéder à un échange d'informations régulier pour favoriser la mise en place des actions.

Les deux parties s'engagent à s'informer réciproquement des actions de communication qu'elles mènent autour des opérations réalisées en application du présent accord, et à favoriser la visibilité des parties en affichant le partenariat et en relayant aux partenaires qu'elles fédèrent le contenu de ce partenariat.

Les outils de communication seront réalisés avec l'accord des deux parties, ainsi que les modalités de diffusion (newsletter, réunions d'informations, échanges de bonnes pratiques, plaquettes, expositions...).

Dans tous les cas, les logos des deux parties figureront sur l'ensemble des supports de communication dédiés à la présentation des actions mises en places (site internet, livrable, présentations powerpoint, fiches de bonnes pratiques...).

Article 5 : Suivi de la convention

Afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre de cette convention de partenariat, la Commission Consultative Paritaire de l'Energie se réunira a minima une fois par an.

Cette instance a notamment pour objet :

- de réaliser un bilan des actions mises en place et de fixer la contribution annuelle au regard des dépenses réelles engagées,
- de définir la feuille de route de coopération EPCI/SDE76 pour l'année à venir et la contribution financière correspondante,
- de coordonner l'action de chacun dans le cadre de la feuille de route de coopération EPCI/SDE76.

Une réunion technique sera également organisée chaque année afin de préparer la CCPe.

Article 6 : Modalités financières

6.1 Modalités de versement

Pour l'année 2024, XXXX s'acquittera du montant de la participation en une seule fois, à la fin de l'année, sur présentation, au plus tard le 31 décembre de l'année, d'un compte-rendu qualitatif et financier détaillé des actions mises en place au cours de l'année écoulée.

La participation sera exclusivement utilisée pour la poursuite des objectifs définis à l'article 2 et du plan d'actions ci-annexé.

6.2 Domiciliation bancaire

La participation attribuée par XXXX sera versée par le Trésorier Principal Municipal, comptable assignataire, sur le compte bancaire du SDE76 :

IBAN : FR76 ..., Code banque : ..., Code guichet : ..., N° de compte : ..., Clé RIB : ...

Article 7 : Durée

Les parties prenantes conviennent d'un partenariat d'une durée de 2 ans à partir du 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 8 : Communication

XXXX et le SDE76 s'engagent à valoriser le concours de chacune des institutions signataires de la convention, notamment par l'intégration, de façon lisible et apparente, des logos sur l'ensemble des documents d'études, rapports et autres supports de communication (affiches, dossiers de presse, panneaux d'exposition, site internet, ...).

Article 9 : Modifications et résiliation

La présente convention de partenariat pourra être modifiée par avenant dans les mêmes formes.

La présente convention de partenariat pourra être annulée par simple lettre recommandée d'une des parties avec un préavis de trois mois en cas de non-respect d'un des accords ou en cas d'accord mutuel. Le cas échéant, le reversement des crédits alloués au SDE76 devra être opéré au prorata des actions effectuées.

Fait à Isneauville, en deux exemplaires, le

La Présidente du SDE76

Le Président du XXX

Cécile SINEAU-PATRY

XXXX

ANNEXE 1 : PLAN D'ACTION 2024-2026

PROPOSITION : Feuille de Route (FR) prévisionnelle de coopération EPCI/SDE76									
Proposition d'actions à intégrer dans la CONTRIBUTION DE BASE pour 2024-2025 pour l'ensemble des territoires									
Proposition d'actions à retenir pour 2024-2025		Prévisionnel Ressources Humaines (ETP)		Prévisionnel financier (K) sur 2 ans					
		Poste existant déjà financé par le SDE76	Recrutements à envisager et à financer dans le cadre de la FR	Durée (année) ou quantité /an ou unité	Fonctionnement déjà réalisé ou prévu, financé par le SDE76		Fonctionnement envisagé à financer dans le cadre de la FR		Investissement / 2 ans envisagé à financer dans le cadre de la FR
					Total/2 ans	Total / 2 ans	Total / 2 ans	Total / 2 ans	
ENR	Accompagner financièrement les études pour favoriser l'acceptation sociale des projets d'Enr			1	22 000	44 000			
	Mettre en place une animation sur le sujet de la méthanisation, pour initier des projets, en lien avec l'ensemble des acteurs et la charte Méth@Normandie, et initier la réalisation d'un plan hydrogène		0,5	2			30 000	60 000	
	Engager une réflexion avec l'ADEME sur la mise en place d'un Contrat Territorial de développement des Enr pour bénéficier du fonds chaleur								
	Bénéficier d'études d'opportunités bois énergie pour les chaufferies dédiées*	0,1		2	6000	12 000			
	1 projet solaire PV sur toiture ou ombrière photovoltaïque sur parking public par EPCI de moins de 500 kW, le cas échéant en autoconsommation							240 000	
Mobilité	Mettre en place un cadastre solaire accessible à tous			1	70 000	70 000			
	Accompagner les collectivités dans l'optimisation de leur flotte de véhicules								
	Engager une réflexion sur le développement des stations bio GNV, les cas échéant hydrogène en lien avec les acteurs. Animer ce sujet en lien avec les EPCI		0,5	2			30 000	60 000	
	Engager une concertation avec le privé sur l'installation des bornes de recharges en lien avec les EPCI	0,1		2	6 000	12 000			
	Investir dans les IRVE dans le cadre du SDIRVE**								
Rénovation énergétique	Possibilité de bénéficier de bornes de recharges sur les parkings communautaires *								
	Participer à la révision du Schéma Directeur des IRVE								
	Bénéficier des services d'accompagnement à la rénovation énergétique pour les bâtiments propriété de l'EPCI*	0,1		2	6 000	12 000			
	Accompagner l'instruction des dossiers de rénovation énergétique des bâtiments tertiaires présentés au titre des contrats de territoire de la Région								
	Permettre aux citoyens de bénéficier d'un accompagnement dans la mise en place de leur projets d'installation photovoltaïque avec un accompagnement financier des espaces France Bénoir			2			52 000	104 000	
Réalisation territoriale	Réaliser un état des lieux de l'éclairage public dans le cadre du programme Lum'ACTE			1	321 000	321 000			
	Accompagner à l'animation des plans climats des EPCI en lien avec les CM des territoires								
	(Mettre en place un Réseau Rural de l'Energie de la Seine-Maritime en lien avec le DOTM et le Département, accompagnement à la réalisation des PDMS, des SDE et mise en place d'une veille sur les appels à projet afin de favoriser les mutualisations, engager une réflexion sur les outils de suivi des PCAET)		1	2			60 000	120 000	
	Renforcer la dynamique des agents en charge des PCAET grâce à un financement des postes de CM PCAET			26			6 000	156 000	
Total		0,3	2		471 000	500 000	240 000	740 000	

Proposition d'actions nécessitant une CONTRIBUTION COMPLEMENTAIRE par territoire, au projet			
Proposition d'actions à retenir pour 2024-2025		Prévisionnel Ressources Humaines	Prévisionnel financier (K) sur 2 ans
ENR	Investir et mettre en place des projets d'Enr de territoire pour développer les centrales solaires (ombrières PV, centrales au sol, sur toiture ...)	En fonction de la demande, structure porteuse dédiée de type SEM	A étudier au cas par cas selon le principe suivant : 50% à la charge du SDE76/ 50% à la charge des EPCI
	Participer à l'investissement et à la réalisation des projets de méthanisation en lien avec les territoires et les agriculteurs pour faciliter l'émergence des projets		
Mobilité	Proposer aux collectivités de prendre la Maîtrise d'Ouvrage de chaufferies bois afin de bénéficier du Fonds Chaleur (Contrat Patrimonial de développement des Enr ADEME)		
	Accompagner et investir dans des stations bioGNV et, le cas échéant, hydrogène dans le cadre de projets de territoire		

Légende

- * En fonction de la situation du projet sur une commune adhérente ou non
- ** Le SDE76 envisage d'étudier la possibilité de déléguer à une entreprise privée l'investissement, l'exploitation et la maintenance des bornes de recharges

ANNEXE 2 : Déclinaison de certaines actions auprès des EPCI en fonction de leur localisation sur une commune adhérente ou non-adhérente

La déclinaison de ces actions auprès des EPCI en fonction de leur localisation sur une commune adhérente ou non-adhérente est présentée ci-dessous :

Nombre maximal de projets accompagnés *	Projet communautaire situé sur une commune adhérente	Projet communautaire situé sur une commune non-adhérente
Solaire PV de moins de 500 kWc	Dans un premier temps, 1 projet de moins de 500 kWc par EPCI situé sur une commune adhérente ou non	
Accompagnement à la rénovation énergétique (études, suivi,...)	Accompagnement de tous les bâtiments communautaires (service efficacité énergétique)	Accompagnement de 2 bâtiments communautaires - au-delà facturé au coût réel****
Bornes de charges	Tous les parkings	Facturé au coût réel investissement et fonctionnement
Etudes d'opportunité bois	Tous les bâtiments communautaires***	Facturé au coût réel**
Etude de flotte de véhicules	Tous les parcs de véhicules*****	

* dans le limite du plan de charge des services du SDE76

**dans la limite de 2 projets

*** réservé aux petits projets de moins de 500 kW

**** accompagnement limité aux Communautés de Communes

**AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
RELATIVE A LA MISE EN PLACE D'UNE ANIMATION
POUR LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU
2023-2024**



ENTRE

La Communauté de Communes Terroir de Caux, sise 11 route de Dieppe à Bacqueville en Caux (76730), représentée par son Président en exercice, Monsieur Olivier BUREAUX, dûment habilité à signer la présente par délibération du Conseil Communautaire en date du 16 juillet 2020. ;

ET

Le SMAEPA de la Région d'Yerville, sis 33 B rue Jacques Ferny à Yerville (76760), représenté par son Président en exercice, Monsieur Alain PETIT, dûment habilité à signer la présente par délibération du Comité Syndical en date du 20 juillet 2020 ;

ET

Le SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune, sis 11 chemin de la Varenne à Saint Martin Osmonville (76270), représenté par son Président en exercice, Monsieur Georges MOLMY, dûment habilité à signer la présente par délibération du Comité Syndical en date du 11 juin 2020;

Ci-après dénommée « *les Collectivités* ».
D'une part ;

ET

La Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, sise 6 rue de Roquemonts à Caen représentée par son Président, Monsieur Sébastien WINDSOR., dûment habilité(e) à signer la présente par délibération du 11 mars 2019,

Ci-après dénommée « *la CRAN* » ;
D'autre part ;

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :

Vu la convention de partenariat en date du 05 novembre 2022 relative à la mise en place d'une animation pour la protection de la ressource en eau sur les Bassins d'Alimentation des Captages (BAC) d'Humesnil, de Bourdainville, de Sommery, Montérolier et Esclavelles 2023-2024 conclue entre la Communauté de Communes Terroir de Caux, le SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune, le SMAEPA de la Région d'Yerville et la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie ;

Considérant que suite à la détermination des programmes d'actions, les besoins d'animation sur les territoires nécessitent d'être redéfinis en 2024 en faveur des BAC d'Humesnil (Communauté de Communes Terroir de Caux) et de Bourdainville (SMAEPA de la Région d'Yerville) ;

Il convient donc d'établir un avenant à la convention initiale ayant pour objet le retrait du SIAEPA des Trois Sources Cailly et Béthune à compter du 1^{er} janvier 2024 et la redéfinition de la répartition des besoins d'animation entre la Communauté de Communes Terroir de Caux et le SMAEPA de la Région d'Yerville ;

CECI ETANT RAPPELE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1^{er} : Objet

L'article 1^{er} de la convention de partenariat en date du 05 novembre 2022 est modifié comme suit :

« La présente convention a pour objet de définir le cadre du partenariat entre ces différentes structures pour les années 2023-2024. Elle vise notamment à préciser les modalités de portage et de financement d'une mission d'animation à mettre en œuvre en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie :

- *En 2023 : sur les bassins d'alimentation des captages d'Humesnil, de Bourdainville et de Montérolier, Sommery et Esclavelles ;*
- *En 2024 : sur les bassins d'alimentation des captages d'Humesnil et de Bourdainville.*

L'animation agricole et non agricole sera assurée par la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie. ».

Article 2 : Territoire

L'article 3 de la convention de partenariat en date du 05 novembre 2022 est modifié comme suit :

« Le territoire d'actions de l'animation porte sur les BAC suivants :

- *En 2023 :*
 - *Communauté de Communes Terroir de Caux : le bassin d'alimentation du captage d'Humesnil (0077-1X-0056),*
 - *SMAEPA de la Région d'Yerville : le bassin d'alimentation du captage de Bourdainville (0058-7X-0008 et 0058-7X-0053) ;*
 - *SIAEPA des 3 Sources Cailly-Varenne-Béthune : les bassins d'alimentation des captages de Montérolier, Sommery et Esclavelles (0077-3X-0064, 0078-1X-0065 et 0059-8X-0065) ;*
- *En 2024 :*
 - *Communauté de Communes Terroir de Caux : le bassin d'alimentation du captage d'Humesnil (0077-1X-0056),*
 - *SMAEPA de la Région d'Yerville : le bassin d'alimentation du captage de Bourdainville (0058-7X-0008 et 0058-7X-0053).*

En l'absence d'arrêtés préfectoraux de délimitation des aires d'alimentation des captages de Bourdainville, Montérolier, Sommery et Esclavelles, à la date de signature de la convention, le périmètre géographique de la mission d'animation est estimé à 8 650 hectares d'après les études BAC. Ce périmètre est représenté sur la carte présentée en annexe 1 de la présente convention. »

Article 3 : Missions de l'animation

Le dernier alinéa de l'article 4 de la convention de partenariat en date du 05 novembre 2022 est modifié comme suit :

« Le détail des actions à conduire en 2023-2024 sur chaque territoire BAC est présenté en annexes de la présente convention.

Au regard des missions à conduire en 2023-2024 sur chaque BAC, il est convenu de consacrer sur chaque territoire BAC le temps suivant :

Collectivité	2023 <i>(En nombre de jours)</i>	2024 <i>(En nombre de jours)</i>	TOTAL 2023-2024 <i>(En nombre de jours)</i>
CC Terroir de Caux	73,3	110	183,3
SMAEPA de la Région d'Yerville	73,3	110	183,3
SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune	73,3		73,3
TOTAL <i>(En nombre de jours)</i>	220	220	440

Article 4 : Structure porteuse de l'animation

L'article 5 de la convention de partenariat en date du 05 novembre 2022 est modifié comme suit :

« La Communauté de Communes Terroir de Caux assure le portage de l'animation BAC pour le compte :

- En 2023 : de la Communauté de Communes Terroir de Caux, du SMAEPA de la Région d'Yerville et du SIAEPA Les Trois Sources Cailly, Varenne et Béthune ;
- En 2024 : de la Communauté de Communes Terroir de Caux et du SMAEPA de la Région d'Yerville.

Ces collectivités ont pour responsabilité d'assurer les missions de définition, de pilotage et de suivi des stratégies protection de la ressource de chacune des collectivités et d'assurer le pilotage et le suivi de l'élaboration des diagnostics agricoles et programmes d'actions sur les AAC du BAC d'Humesnil et de Bourdainville.

La conduite de l'animation BAC est confiée à la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie. Aussi, la cellule d'animation sera placée sous l'autorité du responsable de l'antenne d'Arques la Bataille, où elle est hébergée. Autant que de besoin la cellule d'animation pourra se rendre :

- En 2023 : dans les locaux de la Communauté de Communes Terroir de Caux, du SMAEPA de la Région de Yerville ou du SIAEPA Les 3 Sources Cailly, Varenne et Béthune ;
- En 2024 : dans les locaux de la Communauté de Communes Terroir de Caux et du SMAEPA de la Région de Yerville.

De plus des échanges/rencontres réguliers entre l'animateur BAC et l' élu référent de chaque Partie seront organisés. La CRAN supportera tous les coûts liés au poste d'animateur (salaire, locaux, transport, formation, charges, frais de communication, ...). »

Article 5 : Recrutement – Temps consacré à l'animation

L'article 9 de la convention de partenariat en date du 05 novembre 2022 est modifié comme suit :

« La cellule d'animation sera composée d'un équivalent temps plein (220 jours), chargé de l'ensemble des missions visées à l'article 4 de la présente convention.

Une proposition détaillée du temps à consacrer à chaque élément de mission confié à la CRAN, est fournie selon la trame présentée en annexes.

Le temps passé pourra évoluer en fonction de l'avancement des missions, des attentes des Parties, des services de l'Etat ou des financeurs (Agence de l'Eau). Cependant, le nombre total de jours consacrés à l'animation agricole et non agricole sur le territoire des BAC est fixé à 220 jours par an, soit un équivalent temps plein. »

Article 6 : Suivi l'animation

L'article 10 de la convention de partenariat en date du 05 novembre 2022 est modifié comme suit :

« Les comités de pilotage composés de représentants des collectivités concernées sur l'année d'exécution de la convention considérée, de la CRAN, des services de l'Etat et des financeurs se réuniront au moins une fois par an, et autant que de besoin, afin de suivre son action, d'en dresser le bilan, et d'orienter ses missions et ses objectifs.

Par ailleurs, un point de suivi au minimum mensuel sera organisé dans les locaux de chaque Partie concernée sur l'année d'exécution de la convention considérée, en présence de ses représentants. »

Article 7 : Financement

L'article 11 de la convention de partenariat en date du 05 novembre 2022 est modifié comme suit :

« Les coûts de fonctionnement (salaire, locaux, transport, formation, charges, frais de communication, ...) de la cellule d'animation seront supportés par la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (CRAN).

Le coût global de la cellule d'animation s'élève à :

- Pour 2023 : 74 338 € (salaire chargé : 46 564 € / charges de structures : 27 774 €).
- Pour 2024 : 75 564 € (salaire chargé : 47 790 € / charges de structures : 27 774 €).

Le plan de financement s'établit de la façon suivante :

Organisme financeur	Part du financement	Montant de la contribution 2023	Montant de la contribution 2024
Agence de l'Eau	61%	45 251 €	46 232 €
Collectivités	29%	21 653 €	21 776 €
Chambre d'agriculture	10%	7 434 €	7 556 €

La Communauté de Communes Terroir de Caux sollicitera auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie les financements dédiés à l'animation BAC (45 251 € en 2023 et 46 232 € en 2024). Sur présentation des bilans annuels de l'ensemble des actions d'animation menées, la Communauté de Communes Terroir de Caux procédera au versement intégral des aides perçues à la CRAN.

En complément, la CRAN percevra une participation annuelle des Parties selon la répartition suivante :

Année 2023	CC Terroir de Caux	SMAEPA Région Yerville	SIAEPA 3 Sources	Montant total de la participation financière
Répartition	33%	33%	33%	100%
Montant en €	7 218 €	7 218€	7 218 €	21 653 €

Année 2024	CC Terroir de Caux	SMAEPA Région Yerville	Montant total de la participation financière
Répartition	50%	50%	100%
Montant en €	10 888€	10 888€	21 776 €

La CRAN fera appel annuellement des sommes dues par chacune des Parties.

Dans le cas d'une année incomplète, les participations dues seront calculées au prorata de la durée de la mission d'animation sur l'année considérée.

La Communauté de Communes Terroir de Caux déposera une demande de financement relative à la mission d'animation auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et percevra les subventions correspondantes. Ces subventions seront ensuite reversées en intégralité à la CRAN sur présentation des bilans annuels de l'ensemble des actions d'animation menées.

Le financement d'actions spécifiques faisant intervenir des prestations externes telles que des campagnes d'analyses (eaux brutes, reliquats d'azote) reviendra aux Parties, qui pourront solliciter les éventuelles subventions afférentes auprès des financeurs. »

Article 8 : Litiges

L'article 14 de la convention de partenariat en date du 05 novembre 2022 est modifié comme suit :

« Après épuisement des voies de recours amiables, les litiges pouvant naître de l'interprétation ou de l'exécution des présentes ressortant à la seule compétence du Tribunal Administratif de Rouen ».

Article 5 : Entrée en vigueur de l'avenant

Le présent avenant entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024.

Article 6 : Autres clauses contractuelles

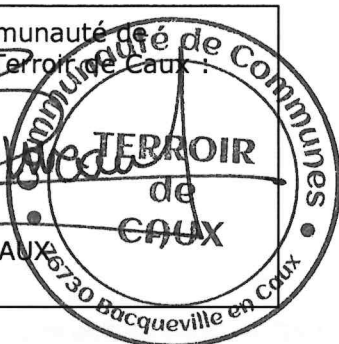
Les autres articles de la convention de partenariat en date du 05 novembre 2022 – en ce qu'ils ne sont pas contraires au présent avenant – demeurent inchangés.

Etabli sur 6 articles et 6 pages

Le 11/12/2023

Pour la Communauté
Communes Terroir de Caux :

Le Président
Olivier BUREAUX



Pour le SMAEPA de la Région
d'Yerville

Le Président
Alain PETIT

Pour le SIAEPA Les Trois
Sources Cailly Varenne Béthune

Le Président
Georges MOLMY

Pour la Chambre Régionale
d'Agriculture de Normandie

Le Président
Sébastien WINDSOR
Sébastien Windsor

✓ Certified by  yousign

ANIMATION

BILAN Temps 2023 (Novembre)

Action	Détail de l'action	Objectifs 2023	Objectifs 2024	Indicateurs et livrables	réalisé	
					2023	réalisé
BAC de BOURDANVILLE						
Observatoire de la qualité de l'eau	Suivre l'évolution des paramètres relatifs à la qualité de l'eau	Synthèse des analyses	Synthèse des analyses	Synthèse évolution qualité eau	3	5,5
Echanges avec les représentants de la collectivité	Echanges avec M. PETIT et M. GENDRIN	1 point tous les 15 jours avec M. Gendrin + 1 point trimestriel avec M. Petit	1 point tous les 15 jours avec M. Gendrin + 1 point trimestriel avec M. Petit	Calendrier des rencontres/échanges	4	6
Appui à l'élaboration de la stratégie Protection de la ressource	Appui aux élus du syndicat sur l'élaboration de la stratégie protection de la ressource en eau	1 SPRE		Une stratégie protection de la ressource validée	3	3
Communication générale	Bulletin d'informations Site Internet du syndicat	2 bulletins d'informations	2 bulletins d'informations	Nb de bulletins Nb d'agriculteurs informés	5	0
Echanges partenariaux (prescripteurs, coopératives-régions, SVV)	mobiliser sur les enjeux du BAC et la mise en œuvre du programme d'actions. Création de nouveaux partenariats	Mobilisation des prescripteurs sur les enjeux du BAC	Mobilisation des prescripteurs sur les enjeux du BAC	Liste des prescripteurs rencontrés et actions communes réalisées	3	2
Suivi technique de l'étude BAC	Participation aux diagnostics agricoles Organisation des COPIL et COTECH de l'étude Concentration avec les différents acteurs pour l'élaboration du programme d'actions agricoles Echanges avec le bureau d'études	1 programme d'actions agricoles validé		40 diagnostics agricoles 3 COPIL 1 programme d'actions agricoles	28	48
Application du programme d'actions établi	Mise en place d'actions concrètes déterminées lors de la réalisation du programme d'actions (ex: bouts de champs, PSE herbe, création de groupe, essais...)	Ces actions pourront être reprises une fois le PA établi sous forme d'une feuille de route spécifique	Ces actions pourront être reprises une fois le PA établi sous forme d'une feuille de route spécifique	Liste des actions menées Nb d'agriculteurs touchés	9	0
Lancement et suivi d'une étude stratégie foncière	Accompagner la collectivité dans le lancement d'une nouvelle étude. Relecture et validation du cahier des charges, appui du BE.	1 cahier des charges validé	Une stratégie foncière	une stratégie foncière	2	0
Parcours du terrain et mise à jour de la base de données cartographiques	Parcours du terrain et mise à jour de la base de données du BAC	Mise à jour de l'assolement	Mise à jour de l'assolement	Base de données mise à jour	4	4
MAEC 2023-2027	Communication, suivi et accompagnement auprès des agriculteurs désireux de s'engager en MAEC	1 communication dans bulletin d'informations et rencontres individuelles d'agriculteurs ciblés	Rencontres individuelles d'agriculteurs ciblés Contractualisation avec les agriculteurs intéressés	Liste des agriculteurs rencontrés	2	0,5
Administratif	/	1 COPIL d'animation 1 bilan d'activité	1 COPIL d'animation demande de financements Bilan d'activité	1 COPIL 1 bilan d'activité 1 Contrat d'animation	3	0
Sous total BAC de BOURDANVILLE					66	69
BAC de HUMBELIN						
Observatoire de la qualité de l'eau	Suivre l'évolution des paramètres relatifs à la qualité de l'eau	Synthèse des analyses	Synthèse des analyses	Synthèse évolution qualité eau	3	5
Echanges avec les représentants de la collectivité	Echanges avec M. VEGAS	A minima un point d'étape mensuel	A minima un point d'étape mensuel	Calendrier des rencontres/échanges	4	5
Appui à l'élaboration de la stratégie Protection de la ressource	Appui aux élus du syndicat sur l'élaboration de la stratégie protection de la ressource en eau	1 SPRE		Une stratégie protection de la ressource validée	3	4
Communication générale	Bulletin d'informations Site Internet du syndicat	2 bulletins d'informations	2 bulletins d'informations	Nb de bulletins Nb d'agriculteurs informés	5	2
Echanges partenariaux (prescripteurs, coopératives-régions, SVV)	mobiliser sur les enjeux du BAC et la mise en œuvre du programme d'actions. Création de nouveaux partenariats	Mobilisation des prescripteurs sur les enjeux du BAC	Mobilisation des prescripteurs sur les enjeux du BAC	Liste des prescripteurs rencontrés et actions communes réalisées	3	2
Lancement et suivi d'une étude stratégie foncière	Accompagner la collectivité dans le lancement d'une étude. Relecture et validation du cahier des charges, appui du BE.	1 cahier des charges validé	Une stratégie foncière	une stratégie foncière	2	0
Suivi technique de l'étude BAC	Participation aux diagnostics agricoles Organisation des COPIL et COTECH de l'étude Concentration avec les différents acteurs pour l'élaboration du programme d'actions agricoles Echanges avec le bureau d'études	30 diagnostics 1 programme d'actions agricoles validé		30 diagnostics agricoles 3 COPIL 1 programme d'actions agricoles	26	41
Application du programme d'actions établi	Mise en place d'actions concrètes déterminées lors de la réalisation du programme d'actions (ex: bouts de champs, PSE herbe, création de groupe, essais...)	Ces actions pourront être reprises une fois le PA établi sous forme d'une feuille de route spécifique	Ces actions pourront être reprises une fois le PA établi sous forme d'une feuille de route spécifique	Liste des actions menées Nb d'agriculteurs touchés	11	12,83
Parcours du terrain et mise à jour de la base de données cartographiques	Parcours du terrain et mise à jour de la base de données du BAC	Mise à jour de l'assolement	Mise à jour de l'assolement	Base de données mise à jour	4	4
MAEC 2023-2027	Communication, suivi et accompagnement auprès des agriculteurs désireux de s'engager en MAEC	Rencontres individuelles d'agriculteurs ciblés	Rencontres individuelles d'agriculteurs ciblés Contractualisation avec les agriculteurs intéressés	Liste des agriculteurs rencontrés	2	1
Administratif	/	1 COPIL d'animation Bilan d'activité	1 COPIL d'animation demande de financements Bilan d'activité	1 COPIL 1 bilan d'activité 1 Contrat d'animation	3	0,5

Sous total BAC d'HUMESNIL					66	77,25
BAC de MONTEROLIER-SOMMERY-ESCLAVELLE						
Observatoire de la qualité de l'eau	Suivre l'évolution des paramètres relatifs à la qualité de l'eau	Synthèse analyses + renforcer le suivi	Synthèse analyses	Synthèse évolution qualité eau	5	1,6
Définition de la stratégie d'animation	Elaboration d'une stratégie d'animation	1 stratégie d'animation			3	1
Echanges avec les représentants de la collectivité	Echanges avec M. MOLMY	A minima un point d'étape mensuel	A minima un point d'étape mensuel	Calendrier des rencontres/échanges et CR	4	1
Appui à l'élaboration de la stratégie Protection de la ressource	Appui aux élus du syndicat sur l'élaboration de la stratégie protection de la ressource en eau	1 SPRE		Une stratégie protection de la ressource validée	9	3
Communication générale	Bulletin d'informations Site internet du syndicat	2 bulletins d'informations	2 bulletins d'informations	Nb de bulletins Nb d'agriculteurs informés	5	0
Echanges partenariaux (groupements, coopératives-ndpcoops, SBV)	mobiliser sur les enjeux du BAC et la mise en œuvre du programme d'actions. Création de nouveaux partenariats	Mobilisation des prescripteurs sur les enjeux du BAC	Mobilisation des prescripteurs sur les enjeux du BAC	Liste des prescripteurs rencontrés et actions communes réalisées	2	0
Lancement et suivi d'une étude stratégie foncière	Accompagner la collectivité dans le lancement d'une étude. Relecture et validation du cahier des charges, appui du GE.	1 cahier des charges validé	Une stratégie foncière	une stratégie foncière	2	0
Rencontres individuelles avec les exploitants agricoles	Rencontres pour des exploitants agricoles les plus impliqués dans les BAC	Mobilisation des exploitants agricoles	Mobilisation des exploitants agricoles	15 agriculteurs	6	7
Réunions collectives avec les exploitants agricoles des BAC	Réunir les exploitants du BAC 2 fois au cours de l'année pour faire un point d'avancement, recueillir leurs attentes, leur suggérer des actions. Renforcer le cohésion des agriculteurs des BAC.	1 réunions /an	1 réunions /an	Calendrier des réunions CR des réunions	2	0
Organisation de rencontres techniques pour les exploitants agricoles	Organiser des rencontres techniques pour répondre au programme d'actions et aux attentes des agriculteurs du BAC. Thématiques possibles qui seront définies en fonction des diagnostics agricoles et validées en COPIL d'animation au préalable: gestion de l'azote, réduction phytos, AB, autonomie alimentaire, pâturage, qualité des prairies, couverts végétaux, agroforesterie... Formats possibles: tour de plaines, démonstration de site, témoignage d'agriculteurs, ateliers participatifs...	1 rencontre technique à l'automne	2 rencontres techniques sur l'année	Nb de rencontres organisées Nb de participants SAD sur l'AC représentable par les participants	10	0,5
Appui aux agriculteurs pour la mise en œuvre de projets favorables à la ressource en eau	Accompagner sur un plan technique ou administratif les exploitants agricoles portant des projets favorables à la ressource en eau	3 agriculteurs/projets	3 agriculteurs/projets	Nb de projets accompagnés Nb d'agriculteurs concernés	5	1
Parcours du terrain et mise à jour de la base de données cartographiques	Parcours du terrain et mise à jour de la base de données du BAC	Mise à jour de l'isolement	Mise à jour de l'isolement	Base de données mise à jour	4	1
MAEC 2023-2027	Communication, suivi et accompagnement auprès des agriculteurs désireux de s'engager en MAEC	rencontres individuelles d'agriculteurs ciblés Contractualisation avec les agriculteurs intéressés	rencontres individuelles d'agriculteurs ciblés Contractualisation avec les agriculteurs intéressés	CR réunion d'informateurs Liste des agriculteurs rencontrés	4	2
Administratif	/	1 COPIL d'animation Bilan d'activité	1 COPIL d'animation demande de financements Bilan d'activité	1 COPIL 1 bilan d'activité 1 Contrat d'animation	3	
Sous total BAC de MONTEROLIER-SOMMERY-ESCLAVELLE					66	18,1
Temps génériques communs aux 3 territoires						
Développement des compétences et échanges d'expériences	/	Formation Réagis ou autre Journées animateurs BAC 76 Veille technique	Formation Réagis ou autre Journées animateurs BAC 76 Veille technique	Participer à l'ensemble des formations/réunions d'échanges	22	32,2
Sous total					220	186,63

* à remplir en fonction du choix fait dans la rubrique 3. COÛTS de PLAN DE FINANCEMENT du formulaire de demande d'aide
l'entretien comprend 1 poste pour 1 ETP

PROTAGE ET SUIVI DE L'ANIMATION
Un COPIL assuré d'animation est organisé chaque année. Il permet de valider les actions à mener pour l'année à venir. Il valide également le travail réalisé au cours de l'année précédente.
Sont présents l'ADEM, le DDTM, la Chambre d'Agriculteurs, les collectivités.

Fait à _____ le _____
Nom et titre du représentant de la structure : Olivier BUREAUX, Président de la Communauté de Communes Terroir de Caux

ANIMATION

ANNEXE 1. Animation "BAC de Bourdainville et d'Humesnil", 2024

Cette annexe complète le descriptif technique du titre II. L'attributaire s'engage à en respecter le contenu.

L'animation décrite ci-dessous est associée au contrat de territoire eau et climat CTEC 6 Vallées

Informations :
Le SMAEPA d'Yvetot et la Communauté de Communes Terroir de Case, sont actuellement en train de finaliser la rédaction d'un programme d'actions (PA) agricoles, visant à protéger la ressource en eau des captages de Bourdainville et d'Humesnil. La validation des PA est prévue en janvier 2024. Suite à la validation de ce PA le présent tableau est susceptible d'être revu et précisé. Une version actualisée sera dans ce cas fournie à l'AESN.

PROGRAMME PREVISIONNEL D' ACTIONS

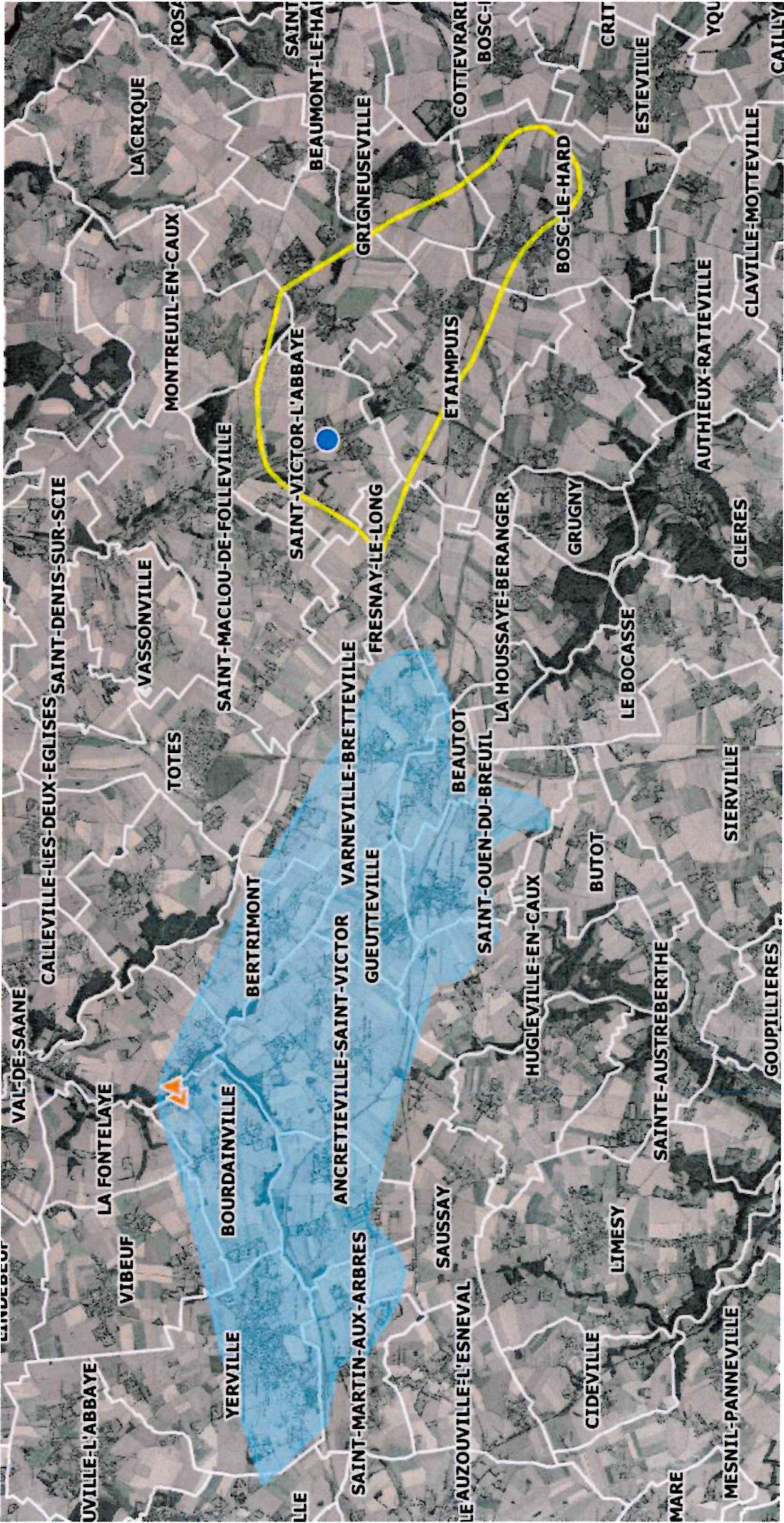
Action	Detail de l'action	Objectifs 2024	Indicateurs et livrables	2024
BAC de BOURDAINVILLE				
Observatoire de la qualité de l'eau	Suivre l'évolution des paramètres relatifs à la qualité de l'eau et accompagner le syndicat pour lancer un suivi renforcé	Synthèse des analyses	Synthèse évolution qualité eau	6
Echanges avec les représentants de la collectivité	Echanges avec M. PETIT et M. GENDRIN	1 point tous les 15 jours avec M. Gendrin + 1 point trimestriel avec M. Petit	Calendrier des rencontres/échanges	5
Appui à l'élaboration de la stratégie Protection de la ressource	finaliser et valider la SPRE		Une stratégie protection de la ressource validée	1
Communication générale	Bulletin d'informations Site internet du syndicat	2 bulletins d'informations	Nb de bulletins Nb d'agriculteurs informés	4
Echanges partenariaux (prescripteurs, coopératives-régions, SBV)	mobiliser sur les enjeux du BAC et la mise en œuvre du programme d'actions. Création de nouveaux partenariats	Mobilisation des prescripteurs sur les enjeux du BAC	Liste des prescripteurs rencontrés et actions communes réalisées	5
Suivi technique de l'étude BAC	Organisation des COPIL et COTECH de l'étude Concertation avec les différents acteurs pour l'élaboration du programme d'actions agricoles Echanges avec le bureau d'études		40 diagnostics agricoles 3 COPIL 1 programme d'actions agricoles	3
Application du programme d'actions établi	Mise en place d'actions concrètes déterminées lors de la réalisation du programme d'actions (ex: bouts de champs, PSE herbe, création de groupes, essais...)	Ces actions pourront être répertoriées une fois le PA établi sous forme d'une feuille de route spécifique	Liste des actions menées Nb d'agriculteurs touchés	45
Lancement et suivi d'une étude stratégie foncière	Accompagner la collectivité dans le lancement d'une nouvelle étude. Relecture et validation du cahier des charges, appui du BE.	Une stratégie foncière	une stratégie foncière	12
Parcours du terrain et mise à jour de la base de données cartographiques	Parcours du terrain et mise à jour de la base de données du BAC. Mise à jour des données bâtoires à partir de la base de données du BRGM et mise à jour d'une carte des aménagements d'hydraulique douce.	Mise à jour de l'assèlement et des données bâtoires	Base de données mise à jour	8
MAEC 2023-2027	Communication, suivi et accompagnement auprès des agriculteurs dévoués de s'engager en MAEC	Rencontres individuelles d'agriculteurs ciblés Contractualisation avec les agriculteurs intéressés	Liste des agriculteurs rencontrés	5
Administratif	/	1 COPIL d'animation demande de financements Bilan d'activité	1 COPIL 1 bilan d'activité 1 Contrat d'animation	5
Sous total BAC de BOURDAINVILLE				
BAC d'HUMESNIL				
Observatoire de la qualité de l'eau	Suivre l'évolution des paramètres relatifs à la qualité de l'eau	Synthèse des analyses	Synthèse évolution qualité eau	5
Echanges avec les représentants de la collectivité	Echanges avec M. VEGAS et Mire Louvet	A minima un point d'étape mensuel	Calendrier des rencontres/échanges	5
Appui à l'élaboration de la stratégie Protection de la ressource	finaliser et valider la SPRE		Une stratégie protection de la ressource validée	2
Communication générale	Bulletin d'informations Site internet du syndicat	2 bulletins d'informations	Nb de bulletins Nb d'agriculteurs informés	4
Echanges partenariaux (prescripteurs, coopératives-régions, SBV)	mobiliser sur les enjeux du BAC et la mise en œuvre du programme d'actions. Création de nouveaux partenariats	Mobilisation des prescripteurs sur les enjeux du BAC	Liste des prescripteurs rencontrés et actions communes réalisées	5
Lancement et suivi d'une étude stratégie foncière	Accompagner la collectivité dans le lancement d'une étude. Relecture et validation du cahier des charges, appui du BE.	Une stratégie foncière	une stratégie foncière	12
Suivi technique de l'étude BAC	Organisation des COPIL et COTECH de l'étude Concertation avec les différents acteurs pour l'élaboration du programme d'actions agricoles Echanges avec le bureau d'études		30 diagnostics agricoles 3 COPIL 1 programme d'actions agricoles	3
Application du programme d'actions établi	Mise en place d'actions concrètes déterminées lors de la réalisation du programme d'actions (ex: bouts de champs, PSE herbe, création de groupes, essais...)	Ces actions pourront être répertoriées une fois le PA établi sous forme d'une feuille de route spécifique	Liste des actions menées Nb d'agriculteurs touchés	45
Parcours du terrain et mise à jour de la base de données cartographiques	Parcours du terrain et mise à jour de la base de données du BAC. Mise à jour des données bâtoires à partir de la base de données du BRGM et mise à jour d'une carte des aménagements d'hydraulique douce.	Mise à jour de l'assèlement	Base de données mise à jour	8
MAEC 2023-2027	Communication, suivi et accompagnement auprès des agriculteurs dévoués de s'engager en MAEC	Rencontres individuelles d'agriculteurs ciblés Contractualisation avec les agriculteurs intéressés	Liste des agriculteurs rencontrés	5
Administratif	/	1 COPIL d'animation demande de financements Bilan d'activité	1 COPIL 1 bilan d'activité 1 Contrat d'animation	5

Sous total BAC d'HUMESNIL				99
Temps généraux communs aux 2 territoires				
Développement des compétences et échanges d'expériences	/	Formation Mépolsa ou autre Journées orienteurs BAC 76 Veille technique	Participer à l'ensemble des formations/rencontres d'échanges	22
Sous total				220

** à remplir en fonction de choix fait dans la rubrique 1. COUTS & PLAN DE FINANCEMENT du formulaire de demande d'aide
l'animation comprend 1 poste pour 1 ETP*

PROTAGE ET SUIVI DE L'ANIMATION

Un COPIL, moment d'animation est organisé chaque année. Il permet de valider les actions à mener pour l'année à venir. Il valide également le travail réalisé au cours de l'année précédente. Sont présents: L'ASEN, la DDTM, la Chambre d'Agriculture, les collectivités.



AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A LA MISE EN PLACE D'UNE ANIMATION POUR LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

2023-2024

ENTRE

La Communauté de Communes Terroir de Caux, sise 11 route de Dieppe à Bacqueville en Caux (76730), représentée par son Président en exercice, Monsieur Olivier BUREAUX, dûment habilité à signer la présente par délibération du Conseil Communautaire en date du 16 juillet 2020;

ET

Le SMAEPA de la Région d'Yerville, sis 33 B rue Jacques Ferny à Yerville (76760), représenté par son Président en exercice, Monsieur Alain PETIT, dûment habilité à signer la présente par délibération du Comité Syndical en date du 20 juillet 2020;

ET

Le SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune, sis 11 chemin de la Varenne à Saint Martin Osmonville (76270), représenté par son Président en exercice, Monsieur Georges MOLMY, dûment habilité à signer la présente par délibération du Comité Syndical en date du 11 juin 2020;

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :

Vu la convention de partenariat relative à la mise en place d'une animation pour la protection de la ressource en eau sur les Bassins d'Alimentation des Captages (BAC) d'Humesnil, de Bourdainville, de Sommery, Montérolier et Esclavelles 2023-2024 conclue entre la Communauté de Communes Terroir de Caux, le SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune et le SMAEPA de la Région d'Yerville date du 5 novembre 2022 ;

Considérant que suite à la détermination des programmes d'actions, les besoins d'animation sur les territoires nécessitent d'être redéfinis en 2024 en faveur des BAC d'Humesnil (Communauté de Communes Terroir de Caux) et de Bourdainville (SMAEPA de la Région d'Yerville) ;

Il convient donc d'établir un avenant à la convention initiale ayant pour objet le retrait du SIAEPA des Trois Sources Cailly et Béthune à compter du 1^{er} janvier 2024 et la redéfinition de la répartition des besoins d'animation entre la Communauté de Communes Terroir de Caux et le SMAEPA de la Région d'Yerville ;

CECI ETANT RAPPELE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1^{er} : Objet

L'article 1^{er} de la convention de partenariat en date du 5 novembre 2022 est modifié comme suit :

« La présente convention a pour objet de préciser les modalités de portage et de

financement des missions d'animation à mettre en œuvre en 2024 sur les Bassins d'Alimentation des Captages (BAC) d'Humesnil et de Bourdainville, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie ».

Article 2 : Modalités de portage

L'article 2 de la convention de partenariat en date du 5 novembre 2022 est modifié comme suit :

« Pour l'année 2024, la Communauté de Communes Terroir de Caux est autorisée à solliciter les financements de la mission d'animation (1 ETP pour 2 territoires) auprès de l'AESN et à signer les conventions financières et leurs éventuels avenants (financiers ou techniques).

La Communauté de Communes Terroir de Caux dépose une demande de financement ».

Article 3 : Modalités de financement

L'article 3 de la convention de partenariat en date du 5 novembre 2022 est modifié comme suit :

« Les coûts de fonctionnement (salaire, locaux, transport, formation, charges, frais de communication, ...) de la cellule d'animation seront supportés par la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (CRAN).

Le coût global de la cellule d'animation s'élève à :

- Pour 2023 : 74 338 € (salaire chargé : 46 564 € / charges de structures : 27 774 €).
- Pour 2024 : 75 564 € (salaire chargé : 47 790 € / charges de structures : 27 774 €).

Le plan de financement s'établit de la façon suivante :

Organisme financeur	Part du financement	Montant de la contribution 2023	Montant de la contribution 2024
Agence de l'Eau	61%	45 251 €	46 232 €
Collectivités	29%	21 653 €	21 776 €
Chambre d'agriculture	10%	7 434 €	7 556 €

La Communauté de Communes Terroir de Caux sollicitera auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie les financements dédiés à l'animation BAC (45 251 € en 2023 et 46 232 € en 2024). Sur présentation des bilans annuels de l'ensemble des actions d'animation menées, la Communauté de Communes Terroir de Caux procédera au versement intégral des aides perçues à la CRAN.

En complément, la CRAN percevra une participation annuelle des Parties selon la répartition suivante :

Année 2023	CC Terroir de Caux	SMAEPA Région Yerville	SIAEPA 3 Sources	Montant total de la participation financière
Répartition	33%	33%	33%	100%
Montant en €	7 218 €	7 218 €	7 218 €	21 653 €

Année 2024	CC Terroir de Caux	SMAEPA Région Yerville	Montant total de la participation financière
Répartition	50%	50%	100%
Montant en €	10 888 €	10 888 €	21 776 €

La CRAN fera appel annuellement des sommes dues par chacune des Parties.

Dans le cas d'une année incomplète, les participations dues seront calculées au prorata de la durée de la mission d'animation sur l'année considérée.

Le financement d'actions spécifiques faisant intervenir des prestations externes telles que des campagnes d'analyses (eaux brutes, reliquats d'azote) reviendra aux Parties, qui pourront solliciter les éventuelles subventions afférentes auprès des financeurs. »

Article 4 : Litiges

L'article 6 de la convention de partenariat en date du 5 novembre 2022 est modifié comme suit :

« Après épuisement des voies de recours amiables, les litiges pouvant naître de l'interprétation ou de l'exécution des présentes ressortant à la seule compétence du Tribunal Administratif de Rouen ».

Article 5 : Entrée en vigueur de l'avenant

Le présent avenant entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024.

Article 6 : Autres clauses contractuelles

Les autres articles de la convention de partenariat en date du 05 novembre 2022 – en ce qu'ils ne sont pas contraires au présent avenant - demeurent inchangés.

Etabli sur 6 articles et 3 pages

Le 11/12/2023

